

**Aux représentants des médias**

## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

### **Travail au noir : pourquoi on y entre, comment on en sort ?**

*Neuchâtel, le 23 janvier 2012.* **Tout le monde reconnaît que le travail non déclaré est une plaie tant pour la bonne marche des économies que pour les travailleurs eux-mêmes. Dans un ouvrage qui vient de paraître chez L'Harmattan, trois chercheurs de l'Institut de sociologie de l'Université de Neuchâtel montrent pourquoi on opte pour le travail au noir et combien il est difficile d'en sortir. Ils montrent aussi que toutes les catégories sociales et tous les secteurs économiques peuvent être concernés. Leur étude se base sur une recherche empirique menée en Suisse romande.**

Dans quelle mesure le travail au noir permet-il aux gens qui y recourent de conserver un lien économique et social ? C'est la question que se sont posée François Hainard, professeur et directeur de l'Institut de sociologie et deux doctorants de ce même institut. Leur recherche, basée sur une longue enquête empirique menée en Suisse romande, les a convaincus que le travail au noir ne se réduit pas à la seule fraude.

Les trois sociologues s'appuient sur une série d'entretiens semi-directifs et collectifs réalisés avec une soixantaine d'informateurs répartis entre les cantons de Neuchâtel et Vaud. Dans la première partie de leur ouvrage, ils abordent les raisons qui poussent certains individus à ne pas déclarer leurs activités rémunérées. Cette partie comporte de nombreux extraits d'entretiens. Le lecteur plonge dans des histoires de vie parfois bouleversantes et devient témoin, l'espace d'un encart, de confidences qui ne se font normalement jamais, sous peine d'encourir de graves pénalités.

#### **Un fléau qui touche toutes les catégories sociales et tous les secteurs économiques**

Dans un deuxième temps, les auteurs analysent l'organisation de ces activités rémunérées non déclarées. Première surprise, le travail au noir n'est pas forcément le fait d'une catégorie sociale particulière. Onze universitaires ou diplômés d'une haute école figurent ainsi parmi les informateurs.

Les secteurs touchés ne se résument non plus pas à ceux qu'on pointe généralement du doigt, comme l'hôtellerie, la restauration ou le bâtiment. Les chercheurs évoquent une multitude de domaines également touchés : artisanat (restauration de meubles, couture, gravure, taille de pierre), activités industrielles (micromécanique), culturelles et artistiques (cours et stages de théâtre, animation de soirées, pose d'affiches, peinture, musique), de même que les milieux sportifs et intellectuels (notamment la traduction).

Les trois sociologues ne dressent aucun profil type du travailleur au noir, mais pointent des récurrences dans les trajectoires personnelles, scolaires et professionnelles. Très joliment dit par les chercheurs « ...si la pauvreté et la précarité n'ont pas de visage dans ce rapport, il est relativement récurrent qu'elles aient un discours... ». Sans vouloir minimiser ou excuser les pratiques des enquêtés, les chercheurs visent à rendre compte des circonstances qui poussent des individus à entrer dans l'illégalité.

Le dernier chapitre de leur ouvrage propose même quelques pistes pour limiter cette pratique, notamment en matière fiscale.

Contacts :

*François Hainard, professeur et directeur de l'Institut de sociologie de l'Université de Neuchâtel,  
tél. 032 718 14 25, [francois.hainard@unine.ch](mailto:francois.hainard@unine.ch)*

*Jérôme Heim, doctorant à l'Institut de sociologie de l'Université de Neuchâtel  
tél. 032 718 14 48, [jerome.heim@unine.ch](mailto:jerome.heim@unine.ch)*

*Patrick Ischer, doctorant à l'Institut de sociologie de l'Université de Neuchâtel  
tél. 032 718 14 20, [patrick.ischer@unine.ch](mailto:patrick.ischer@unine.ch)*